



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES
PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 13/10/2021
N°1529

NOTE AUX REDACTIONS

Déplacement d'Alain Griset dans le Lot (46)

dans le cadre du Plan Indépendants

Vendredi 15 octobre

Alain Griset, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises, se rendra **vendredi 15 octobre à partir de 10h00** dans le Lot (46).

A cette occasion, Alain Griset visitera l'entreprise Pivaudran, labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV), qui fabrique et distribue des pièces en aluminium destinées au packaging des secteurs de la beauté et des spiritueux. A l'issue, il animera une réunion autour de chefs d'entreprise pour détailler les mesures du Plan Indépendants.

Par la suite, le ministre inaugurera les nouvelles installations du Campus des Métiers et de l'Artisanat du Lot à Cahors, en particulier un pôle des métiers de la farine et de la mécanique, ainsi qu'un nouvel espace dédié à la formation au métier de primeurs et de nouveaux équipements numériques pour les apprentis. Avec plus de 600 apprentis formés par an sur 38 diplômes différents, un centre d'hébergement intégré et un restaurant d'application récemment réhabilité, le Campus des Métiers et de de l'Artisanat du Lot est le leader de l'apprentissage dans le département.

Programme prévisionnel :

- 10h00** **Visite de l'entreprise Pivaudran et réunion d'échanges avec des chefs d'entreprise sur le Plan Indépendants**
Avenue de Sarlat, 46200 Souillac
Toute presse accréditée
- 12h45** **Déjeuner républicain**
Lycée hôtelier de Souillac - Avenue Roger Couderc, 46200 Souillac
Hors presse

16h00 **Inauguration et visite du Campus des Métiers et de l'Artisanat du Lot**
Allées des Primevères, 46000 Cahors
Toute presse accréditée

Accréditations obligatoires, auprès de la préfecture du Lot :

au 05 65 23 10 60 ou pref-communication@lot.gouv.fr

Contact presse :

Cabinet d'Alain Griset : 01 53 18 46 41 - presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr